

## Commune de Gréalou

### Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 3 Juillet 2023

- - -

Le 3 juillet 2023 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 28 Juin 2023 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

**Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :**

M. Gilles BELLIVIER, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

**Étaient absents, les conseillers municipaux suivants :** Mme Mélanie FAGES Jean-Marc LACROIX,

**Pouvoirs :** -1

**Nombre de conseillers en exercice :** 10    **Nombre de conseillers présents :** 8    **Votants :** 9

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

**Accueil des participants**

-

**Michel VÉDRUNE**

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Jacques FOUCHER est nommé secrétaire de séance.

## DELIBERATIONS

**1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal**

-

**Michel VÉDRUNE**

Le procès-verbal du conseil municipal du 8 juin 2023 a été transmis aux conseillers pour corrections

✓ **Le PV est approuvé par 8 voix pour 1 abstention 0 voix contre**

## 2. VALIDATION DU DEVIS DE SECURISATION DE LA D 19 -

Michel VEDRUNE

Le devis définitif de sécurisation de la D 19 nous a été transmis par Mr Thuillier du Grand Figeac.

Ce devis comprend l'installation d'un plateau surélevé d'une hauteur de 10 cm et d'une écluse double.

Le Grand-Figeac ayant obtenu une DETR d'un montant de 30 %, notre facture sera réduite d'autant.

Il est demandé d'étudier la faisabilité d'un passage pour les vélos à droite de l'écluse dans le sens de la montée.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident le devis avec 7 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre**

## 3. RECRUTEMENT DE L'ARCHITECTE pour le PROJET AUBERGE.ANALYSE DU SDAIL

- Emmanuel SAILLY

Nous avons reçu l'arrêté d'attribution de la DETR pour un montant de 465 000 € ce matin même.

Nous sommes donc en mesure de lancer l'opération.

L'analyse de l'appel d'offre pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre viens de se terminer.

La commission « travaux auberge » s'est réunie et propose de valider le classement de l'appel d'offre conformément à l'avis du SDAIL et d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe conduite par Mr Hebert.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

#### **4. ENFOUISSEMENT DES RESEAUX Carrière St Jacques. DEMANDE DE SUBVENTION -Jacques FOUCHER**

Le plan de financement a été établi, les différentes demandes de subvention vont pouvoir être déposées.

**Les conseillers municipaux présents valident les devis ainsi que le plan de financement avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

#### **5. APPEL A PROJET GRANDE ITINERANCE - Jacques FOUCHER**

Dans le cadre de l'appel a projet Grande Itinérance piloté par le PNRCQ, il est proposé de présenter les projets retenus dans le cadre du plan de gestion du tronçon du chemin de St Jacques de Compostelle Figeac-Cajarc classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

-enfouissement des réseaux secs Carrière St Jacques.

-sécurisation de la traversée de la D 19 par le chemin de St Jacques : devant le refus des services du département d'autoriser la réalisation de passage piéton hors agglomération, la seule alternative est de déplacer le panneau d'entrée de Gréalou pour englober le carrefour et réaliser l'équipement. Nous allons interroger le département pour savoir comment il peut nous aider à prendre en charge un équipement qu'il devrait théoriquement supporter.

-création d'une aire de bivouac.

-restauration des murs de soutènement.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

#### **6.TRANSFERT COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC FDEL/GRAND FIGEAC- Michel VEDRUNE**

La FDEL nous demande la signature d'une délibération concordante avalisant la reprise de compétence par la commune avant transfert au Grand Figeac.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**7. EXTENSION DU PERIMETRE « CŒUR DE VILLAGE » - Jacques FOUCHER**

Afin de pouvoir demander la participation du Grand-Figeac à la réalisation des aménagements extérieurs du projet auberge, il est proposé de demander au Grand Figeac d'étendre le périmètre cœur de village à l'ensemble des parcelles concernées par le projet, comme cela avait été présenté dans notre projet initial.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix Pour, 0 abstention, 0 voix contre**

**7.bis DM écriture d'ordre - Claudine LACROIX**

Une erreur d'imputation due à la modification de la nomenclature (passage entre M 14 et M 57) nous oblige à faire une écriture rectificative.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

## **QUESTIONS DIVERSES**

**10. Congé grave maladie d'un salarié - Michel VEDRUNE**

Suite à l'acceptation en congé longue maladie d'un de nos salariés, la commune doit compléter le versement des indemnités journalières.

La loi d'accélération de la production d'Énergie renouvelables impose à chaque commune de définir des zones dites « d'accélération des énergies renouvelable ».

Nous proposons que la commission Energie prépare le projet qui sera ensuite examiné par le conseil avant transmission au Grand Figéac

**La séance s'est terminée à 22h30.**

**Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le 22 aout 2023 à 20h30, à la mairie.**

**Il clôt la séance.**

A Gréalou, leXXXXXX.

LE secrétaire de séance :  
Jacques FOUCHER

Le Maire :  
Michel VÉDRUNE